LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE

NOVEMBRE/DÉCEMBRE
N°58 2023



À LA UNE P. 14 À 17

URBANISME :
QUAND ENVIRONNEMENT
ET BÂTIMENTS SE DISENT OUI

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

LAGNY
sur Marne



LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE est un magazine bimestriel édité par la ville de Lagny-sur-Marne. Il vous apporte **toute l'information sur l'actualité de la commune**, les manifestations, les projets et les réalisations de la municipalité. Nous réalisons ce magazine avec application et souci de clarté afin de vous délivrer les **informations et actualités de votre ville**.

Nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur. **Donnez-nous votre avis sur notre magazine et ses illustrations en écrivant à l'adresse suivante :** communication@lagny-sur-marne.fr

Nous apporterons tout notre soin à vous répondre.



HÔTEL DE VILLE
2, place de l'Hôtel de ville
01 64 12 74 00

OUVERTURE DES BUREAUX AU PUBLIC :
- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Samedi de 9h à 12h

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

www.lagny-sur-marne.fr

@lagnysurmarne

@villedelagny

lagnysurmarne

Ville de Lagny-sur-Marne

Ville de Lagny-sur-Marne

Photo de couverture : © Thomas Umiastowski

• **Directeur de la publication** Jean-Paul Michel • **Responsables de la réalisation** Adrien Tillet et Stéphanie Marcoux • **Responsable de la rédaction** Annick Poullain • **Rédaction** Hélène Allary, Mélanie Le Manac'h, Chloé Pinot, Sébastien Cruble • **Conception graphique** Muriel Teyssier • **Maquette** Marie-Agnès Maillard • **Crédit photos** Photothèque de la Mairie, Getty Images ©OTMG_smarcoux • **Impression** GROUPE MORAULT - 01 53 35 95 14 • **Régie publicitaire** CMP - 06 70 21 07 12 • **Distribution** LE DIFFUSEUR DES COLLECTIVITÉS • LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE Service Communication de Marne et Gondoire Agglo • Dépôt légal octobre 2023.

SOMMAIRE

P14 à 17





P24

5 ÉDITO DU MAIRE

6 ACTUALITÉ

7 POINT SUR…
• Les écoles primaires à Lagny

8-12 RETOUR EN IMAGES

14-17 À LA UNE
URBANISME : QUAND ENVIRONNEMENT ET BÂTIMENTS SE DISENT OUI

18-19 MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

20-22 CULTURE ET ANIMATIONS
• Saison culturelle 2023-2024
• Les Féeries de Noël
• Marché de Noël de Marne et Gondoire

23 PORTRAIT
• Rencontre avec Anne Godin

24 JUMELAGE
• La magie de Noël à Haslach

25 SPORTS
• Terre de jeux 2024 : la ville continue de faire la part belle au sport

26 QUESTION PAS BÊTE

27 HISTOIRE
• La catastrophe ferroviaire du 23 décembre 1933

29 RÉSEAUX SOCIAUX

31 NOUVEAUX COMMERCES

33 TRIBUNES

34 ÉTAT-CIVIL

35 INFOS PRATIQUES ET AGENDA


© Hélène Allary

ÉDITO



Le plan d'urbanisme, l'outil qui protège notre environnement

Que vous habitiez l'hypercentre ou un des autres quartiers de la ville, vous attendiez les plantations dans la rue Vacheresse. Nous y sommes. Les agents des espaces verts s'activent déjà pour vous offrir la végétation attendue. Encore un peu de patience : fleurs et arbustes vont réjouir nos yeux et achever cette belle réalisation.

Aujourd'hui, je vous invite à entrer de plain-pied dans un des dossiers essentiels de la vie municipale : le plan local d'urbanisme ou PLU. De lui découle une grande partie de ce qui fait notre environnement.

Préparé par les services et les techniciens compétents, corrigé par vos propositions lors des rencontres de quartiers et des réunions publiques, il a été adopté en 2018. En cinq ans, bien des événements ont fait évoluer vos besoins et vos attentes ; ils ont aussi fait bouger les lignes du coût des matériaux par exemple.

Pour permettre la mise en place de trois grands projets, des ajustements au PLU sont devenus nécessaires. Mon équipe et moi nous réjouissons que ces ajustements permettent des réalisations au profit de l'intérêt général. Ainsi, deviennent possibles l'ouverture des travaux de la résidence pour les séniors rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, l'implantation de l'école d'infirmières dans le Parc Saint-Jean et la restructuration des friches industrielles autour de la place Foch. Le plan précis de cet espace phare d'entrée de ville par l'ouest sera élaboré grâce à une concertation très large des riverains et de vous tous. Je souhaite que la lecture de ce magazine vous donne l'assurance que le PLU et ses ajustements indispensables représentent avant tout un outil au service de l'intérêt général pour le mieux vivre de tous.

DES AJUSTEMENTS AU PROFIT DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Bien fidèlement,

Jean-Paul Michel
Maire de Lagny-sur-Marne
Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Votre Maire à votre écoute / 01 64 12 74 02 • maire@lagny-sur-marne.fr
Permanences sur rendez-vous le vendredi de 16h à 18h, en Mairie.

INSCRIPTIONS AUX TOURNOIS : LAGNY PLAY THE GAME

RÉVÉLEZ LE JOUEUR QUI EST EN VOUS !



Les 11 et 12 novembre, la deuxième édition du Lagny Play the Game va ravir les amateurs de jeux vidéo et les nostalgiques des anciennes consoles.

Durant deux jours, vous pourrez vous amuser sur des **stands en libre accès** (circuit géant Mario Kart, Just Dance, simulateurs F1, exposition rétrogaming, ateliers customisation) et vous pourrez également participer à **des tournois gratuits.**

Les tournois disponibles : Mario Kart 8 Deluxe et EA Sport FC24.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet de la ville : www.lagny-sur-marne.fr

1H POUR SAUVER TROIS VIES

DON DU SANG

La dernière collecte de sang s'est déroulée en date du **22 septembre.**

68 personnes se sont portées volontaires, dont 13 qui ont pu donner leur sang pour la première fois.

La prochaine collecte de sang se déroulera le 30 décembre. Pour vous inscrire, rendez-vous sur : www.dondesang.efs.sante.fr

CINÉ-DÉBAT / LES CROIX DE BOIS

POUR DES ÉCHANGES GÉNÉREUX



Le jeudi 9 novembre, **le Comité du Souvenir Français** et **le cinéma Le Cinq** s'associent et vous donnent rendez-vous à 20h pour un ciné-débat autour du film "Les Croix de bois".

Nous vous attendons nombreux pour échanger ensemble.

Plus d'infos : www.lagny-sur-marne.fr



L'INFO TRAVAUX EN TEMPS RÉEL

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

RUE JEAN MERMOZ

Dans le cadre de l'installation du réseau de chaleur urbain, des travaux sont prévus **jusqu'au 22 décembre 2023.**

Ces travaux entraînent la **fermeture partielle de la rue Jean Mermoz** et des déviations seront mises en place. Les possibilités de stationnement sont restreintes pendant les travaux.

PLACE DU MARCHÉ AU BLÉ

Dans le cadre de la requalification de la place du Marché au Blé, des travaux sont prévus jusqu'au 1er décembre 2023 **sur la voie taxi, en bas de la rue Saint-Laurent.**

La circulation restera possible pendant les travaux et les commerces resteront ouverts.

AVENUE DE ROTHSCHILD

Dans le cadre de l'installation du réseau de chaleur urbain, **des travaux sont prévus du 6 novembre au 1er décembre 2023 et se dérouleront en 3 phases :**

PHASE 1 : haut de la rue, du 6 novembre au 1er décembre 2023

PHASE 2 : milieu de la rue, du 4 au 22 décembre 2023

PHASE 3 : bas de la rue, du 2 au 26 janvier 2024

Des déviations seront mises en place. Les possibilités de stationnement seront restreintes pendant les travaux.

SQUARE FOUCHER DE CAREIL

Afin de continuer à améliorer le cadre de vie des habitants, l'intercommunalité entreprend actuellement **des travaux d'embellissement** au sein du square Foucher de Careil.

Le square réouvrira ses portes au printemps.

CHATS ERRANTS

BILAN DE L'ASSOCIATION ANI'MEAUX



Depuis le mois de juin sur la commune, 8 chats ont été identifiés, stérilisés et relâchés sur leur lieu de vie ; 3 mamans chats avec leurs chatons sont actuellement sous surveillance, une fois le sevrage terminé, les mamans seront stérilisées ; 2 chats socialisables et 12 chatons ont été sortis de la rue.

Pour tout renseignement ou demande d'intervention, l'association est joignable au 06 12 19 43 92 ou par mail : contact@animeaux.org



LES ÉCOLES PRIMAIRES À LAGNY

ENTRETIEN AVEC SABRINA PUNTEL

Adjointe aux affaires scolaires et à la réussite éducative

Cette année, la ville de Lagny a distribué des kits de rentrée aux élèves. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette opération ?

L'égalité des chances est un axe fort de notre politique éducative. En offrant 1210 kits de rentrée à tous nos élèves latignaciens des classes élémentaires, nous avons souhaité soulager financièrement les familles et aussi agir sur la réussite éducative de nos enfants. Chaque élève a bénéficié du même kit en fonction de son niveau de classe.

La réalisation de ces kits de rentrée a fait l'objet d'une commission fin mai 2023 et a été l'occasion de réfléchir conjointement avec les équipes enseignantes et les représentants de parents d'élèves sur la constitution de ceux-ci.

Nous avons respecté les préconisations de l'Éducation Nationale pour que ce kit de fournitures scolaires puisse correspondre aux attentes de l'école et permette aussi aux enfants de pouvoir préparer leur rentrée en laissant une place au plaisir dans le choix de certaines fournitures.

C'est pour cela que seul le cartable, la trousse et l'agenda ont été fournis par les familles.

Nous avons aussi fait le choix de distribuer 80 kits aux enseignants de notre ville pour leur souhaiter la bienvenue et les remercier pour leur engagement au quotidien.

La ville est très attachée à la notion du « bien grandir à Lagny » et de la « réussite éducative », pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ?

Après l'éducation parentale, la réussite d'une scolarité et les facteurs qui concourent à la réussite éducative sont des éléments prépondérants pour l'avenir de nos enfants latignaciens. C'est pourquoi l'engagement de la municipalité dans le domaine de l'enseignement demeure une priorité constante, par la mise en œuvre de moyens humains, matériels et financiers au service de tous les enfants inscrits dans nos groupes scolaires mais aussi dans nos structures périscolaires, sportives et culturelles.

Au-delà des missions de l'école et de la réussite scolaire, la réussite de nos enfants est rendue possible grâce à la collaboration de l'ensemble des acteurs de notre territoire, et ce, de la petite enfance à la jeunesse.

Nous nous attachons plus largement à la réussite globale de ces derniers en luttant contre l'échec scolaire ; en coordonnant nos actions dans l'intérêt de l'enfant pour son bien-être et en fonction de son rythme, ses besoins et ses aspirations.

C'est en cela que nous souhaitons inscrire notre démarche en mettant en œuvre un projet éducatif de territoire dynamique rendu possible grâce à l'engagement des services, de l'Éducation nationale et des institutions.

Cette année, la ville a offert aux enfants des places de spectacles et des ouvrages, pouvez-vous nous en dire plus ?

Pour accompagner au mieux les étapes charnières de la vie des enfants qui peuvent être source de nombreux changements et de stress, comme l'entrée en maternelle, au CP ou au collège, nous avons souhaité accompagner les enfants ainsi que leurs parents dans ces temps forts.

Lors de commissions thématiques avec les représentants de parents d'élèves et en échangeant avec les équipes éducatives, nous avons convenu que nous pourrions participer à ces moments de transition en proposant des cérémonies de passage, des temps forts ou chaque élève pourrait recevoir un présent.

Nous avons alors choisi d'offrir à tous les élèves de petite section un ouvrage, l'album du Père Castor, qui sera utilisé par les enseignants.

Nous avons aussi offert aux élèves des classes de CP un dictionnaire qui leur sera utile tout au long de leur scolarité et nous avons organisé, en septembre dernier, à l'initiative du Conseil Communal des Enfants, un bal pour les CM2. Un Pass Culture a également été remis, composé de 2 places de spectacles à l'espace Charles Vanel et d'une visite du Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier à Bussy-Saint-Martin.

Nous avons de très nombreux retours positifs des enfants mais aussi des familles et nous sommes heureux d'avoir pu offrir, à notre niveau, un moment privilégié à nos élèves qui participe à leur bien-être et à leur épanouissement.

Quels travaux ont été réalisés dans les écoles de la ville ?

Pour assurer une rentrée optimale pour nos élèves, équipes enseignantes et agents, nous avons assuré une maintenance tout l'été dans les écoles, réalisé des petits travaux mais aussi des travaux plus conséquents liés à l'ouverture conditionnelle de trois classes. Cela s'est traduit par la réfection de locaux, par la création de salles de classes avec aménagement du mobilier et par la réalisation de sanitaires adaptés au niveau des classes.

Depuis la rentrée, nous rencontrons les services et directeurs des écoles pour affiner les besoins et concourir au bon accueil et au bon fonctionnement des écoles.

Un grand merci aux services pour leur réactivité !

RETOUR EN IMAGES



DISTRIBUTION DES KITS DE RENTRÉE

4 SEPTEMBRE - DANS TOUTES LES ÉCOLES DE LA VILLE

Pour la rentrée, la ville a offert à tous les enfants scolarisés à Lagny du CP au CM2 un kit de fournitures scolaires ! Dans le courant du mois de septembre, les élèves de CP ont également reçu des dictionnaires Larousse en version junior.



GESTION DES DÉCHETS
EN CENTRE-VILLE - TEST

Plusieurs points d'apport volontaire ont été installés en centre-ville. Ces installations sont destinées à maintenir la propreté de la ville en luttant contre les dépôts sauvages et en permettant aux habitants qui ne disposent pas de container dans leur immeuble trier leurs déchets. Il s'agit pour le moment d'une période test concernant le nombre et l'emplacement de ces bornes.

(voir page 13)





FORUM DES ASSOCIATIONS
9 SEPTEMBRE - GYMNASES GUY KAPPÈS ET THIERRY REY

Comme chaque année, le forum des associations était le rendez-vous incontournable de la rentrée ! Une belle occasion de découvrir les différentes associations de Lagny et de choisir son activité préférée pour l'année à venir.







MIX' TA RENTRÉE !

30 SEPTEMBRE
MIX'CITY

Pour fêter la rentrée, les bénévoles et les animateurs du Mix'City ont organisé un temps d'échanges et d'animations. Au programme : structures gonflables, barbe à papa, maquillage, structure de ballons et bien d'autres surprises !







JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE ET PROMENADE DES ARTISTES

16 ET 17 SEPTEMBRE - DANS TOUTE LA VILLE

Cette année, vous avez pu découvrir les monuments historiques de Lagny grâce à des expositions, des visites, des créations artistiques et des spectacles familiaux mettant notre beau patrimoine à l'honneur. Grande nouveauté de cette édition organisée en lien avec l'association Lagny Commerces, les visiteurs ont pu suivre des mimes le long d'une balade artistique baptisée la "Promenade des artistes" !









SEMAINE BLEUE
DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE DANS TOUTE LA VILLE

Cette année encore, nos séniors latignaciens ont vu la vie en bleue, à l'occasion de cette traditionnelle semaine de solidarité. Au programme : thé dansant, déjeuner spectacle, salon du bien-vieillir, exposition ou encore goûter partagé, il y en a eu pour toutes les envies.





SALON DU LIVRE
7 OCTOBRE - HÔTEL DE VILLE

La ville de Lagny a accueilli la quatrième édition du Salon du livre ! Cet évènement organisé par le Lions club Lagny Val de Bussy a rassemblé de très nombreux curieux et passionnés de littérature. Livres pour enfants, polars, romans mais aussi BD, tous les styles étaient réunis.







INAUGURATION DU CLUB D'AVIRON

15 OCTOBRE - QUAI DE LA GOURDINE

La ville a eu le plaisir d'inaugurer le tout nouveau club d'aviron sur le quai de la Gourdine, en présence de (de gauche à droite) : M. Plaisant, Sous-préfet, M. Karam, vice-président de la région, M. Michel, maire, Mme Fenzar, vice-présidente au département, M. Vandenberghe, président de la fédération d'aviron, M. Hilaire, président du club.

OCTOBRE ROSE

20 ET 21 OCTOBRE - DANS TOUTE LA VILLE

Dans le cadre du mois « Octobre rose », la ville de Lagny et ses partenaires se sont mobilisés dans la lutte contre le cancer du sein. Objectif : que toutes les femmes se fassent tester.

Au programme : des spectacles, des stages sportifs, des ateliers et un village solidaire en entrée libre. L'ensemble des dons reçus sur les 2 jours a été reversé à l'association Chez Rose, pour un total de 410€.







La ville de Lagny-sur-Marne offre un cadre de vie agréable à travers ses bords de Marne, ses nombreux commerces, équipements et autres activités. Pour que chacun puisse en profiter en toute sérénité, retrouvez ici un rappel des règles à respecter pour le confort et la sécurité de tous.

Bien vivre ensemble

LIMITATIONS DE VITESSE

Malgré une prévention et de nombreux avertissements donnés par la police municipale, les limitations de vitesse en ville ne sont pas toujours respectées. **Pour rappel, depuis janvier 2023, la vitesse maximale autorisée est limitée à 30 km/h sur l'ensemble de la ville à l'exception des grands axes suivants : rue Saint Laurent (partie haute), avenue Georges Clémenceau / avenue Raymond Poincaré jusqu'à la rue du Dr. Demars, avenue du Général Leclerc, boulevard Georges Pompidou et route de Tournan.** Cette règlementation a été mise en place afin de favoriser les modes de déplacements doux. Les zones de partage sont, quant à elles, limitées à 15 ou 20 km/h.

NIVEAU SONORE

Les nuisances sonores peuvent représenter un véritable fléau. Nous vous rappelons que toutes activités nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants sont autorisées uniquement sur les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 20h
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

L'arrêté relatif à la réglementation municipale sur le bruit est consultable sur le site internet de la ville :

lagny-sur-marne.fr rubrique municipalité > votre mairie > réglementation

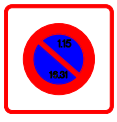
NOUVELLES RÈGLES DES ORDURES MÉNAGÈRES EN CŒUR DE VILLE (RAPPEL)

Les collectes jusqu'alors effectuées en journée par les services techniques de la ville sont supprimées. De ce fait, les bacs d'ordures ménagères sont à présenter à la collecte impérativement avant 5h du matin. Pour des raisons évidentes de salubrité publique, **le dépôt sur le trottoir de sacs d'ordures est interdit.** Les déchets sont désormais à déposer dans les nouveaux points d'apport volontaire installés dans la ville.



DÉSHERBAGE DEVANT LES MAISONS

Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant qu'incombe l'entretien du trottoir. Généralement, vous devez entretenir la zone du trottoir jusqu'au caniveau ou sur une largeur d'un mètre devant votre habitation.



STATIONNEMENT ALTERNÉ

Les villes peuvent imposer dans certaines rues signalées un stationnement unilatéral alterné. Comme son nom l'indique, celui-ci indique de se garer uniquement d'un seul côté de la chaussée, en alternance, pendant une moitié de mois. **Cela signifie que du 1er au 15e jour du mois, vous devez stationner du côté des numéros impairs de la rue. Du 16e au dernier jour du mois, il faut se garer du côté des numéros pairs. Le changement doit se faire entre 20h30 et 21h.**

COLLECTES DES DÉCHETS

Beaucoup trop de déchets dits « sauvages », c'est-à-dire sortis en dehors des horaires de collecte, sont constatés sur la ville. Pour rappel, le calendrier à retenir afin de laisser nos belles rues propres est consultable sur :

www.sietrem.fr.

DÉNEIGEMENT DEVANT LES MAISONS

Les riverains (locataires et/ou propriétaires d'une maison individuelle) ont l'obligation de déneiger devant leur habitation et assurer le salage ou sablage en cas de verglas. Cette opération s'effectue jusqu'à la limite du trottoir et sans obstruer les bouches d'égout afin de permettre l'écoulement des eaux.

URBANISME

QUAND ENVIRONNEMENT ET BÂTIMENTS SE DISENT OUI

Si l'urbanisme est un domaine technique, il est pourtant indispensable qu'il soit compris afin d'être appliqué et applicable à l'ensemble de la population. Les différentes études qui en découlent permettent la faisabilité et la création de nombreux projets qui ont pour objectif principal d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en préservant l'environnement.
Zoom sur ce domaine complexe, mais essentiel !



Projet du futur club de tennis au sein du parc des sports.

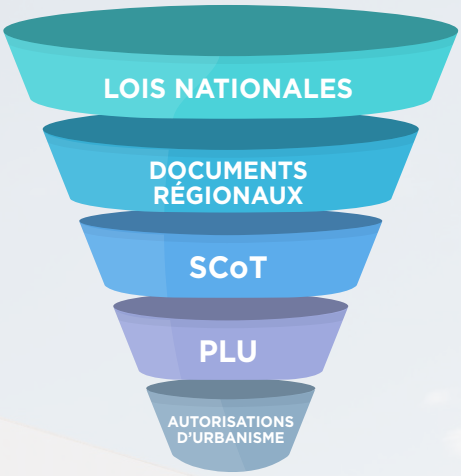
L'urbanisme est un domaine qui s'applique aussi bien aux particuliers qu'aux communes, en passant par les acteurs privés tels que les commerces et les entreprises. Il regroupe l'ensemble de la réglementation relative à la construction, rénovation ou l'aménagement d'un territoire donné.

QU'EST-CE QUE LE SCoT ?

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique établi par la communauté d'agglomération qui fixe à l'échelle du territoire intercommunal, les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10/20 ans à venir dans une perspective de développement durable.

Il sert de cadre de référence pour toutes les politiques territoriales notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de commerces, d'environnement et plus généralement en termes d'organisation de l'espace. Il engage une réflexion globale sur l'aménagement territorial. Il s'agit pour les acteurs locaux (élus, institutions publiques, citoyens, acteurs économiques...) de travailler ensemble à la définition de ce projet. Document règlementaire de planification, le SCoT est la traduction d'un projet politique construit sur une démarche démocratique et participative notamment à travers une concertation tout au long de son élaboration. Le SCoT définit ainsi un véritable projet d'aménagement et de développement durable, prenant appui sur la vision qu'ont les élus locaux porteurs de la démarche et nourri par l'implication des citoyens.

LA HIÉRARCHIE DES NORMES



Comme un entonnoir, les règles à respecter sont avant tout établies au niveau national et s'imposent ensuite à toutes les communes. Par la suite, ces mêmes règles s'imposent par zones géographiques, par typologie des zones, qu'elles soient urbaines ou rurales et pour terminer, au niveau de la ville, à travers ce qu'on appelle le plan local d'urbanisme (PLU).



QU'EST-CE QUE LE PLU ?

Le PLU est un document de planification urbaine qui organise le développement de la commune en définissant des orientations et des règles d'urbanisme, selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer les distances à respecter vis-à-vis des propriétés voisines, les gabarits des constructions, les styles architecturaux et les règles de stationnement. Le PLU est un outil de planification adaptable au fil du temps afin de suivre l'évolution de la ville et du cadre réglementaire. Le PLU est élaboré par la commune et voté en conseil municipal.

LE PLU DE LAGNY-SUR-MARNE

Déjà révisé en 2018 afin de s'adapter à l'évolution du territoire latignacien, un nouvel ajustement est apparu nécessaire pour permettre l'intégration d'un projet des plus importants : l'amélioration de l'offre d'accueil des séniors grâce à l'installation d'une nouvelle résidence au sein du secteur de Lattre de Tassigny.
Pour rappel, le PLU est consultable sur le site internet de la ville :
lagny-sur-marne.fr rubrique cadre de vie > urbanisme > réglementation
et également sur le Géoportail de l'urbanisme PLU.



Conseil municipal du 10 octobre dernier concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme



LA MUNICIPALITÉ EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

L'équipe municipale a pour ambition d'accompagner le développement de notre ville et d'assurer le maintien de la qualité de vie que possède Lagny et que tous apprécient particulièrement.

Cela passe par :

- Des projets qui ont pu toucher les équipements sportifs de la ville, comme le projet du complexe tennistique au sein du parc des sports ou encore la rénovation du club d'aviron en bord de Marne, tout en respectant le patrimoine historique.
- Des équipements sociaux à travers la création du Mix'City et son pendant, l'Opti'Mix dans le quartier République.
- Un ensemble d'infrastructures qui participent à la vie de chaque Latignacien en fonction de ses activités et besoins, tout en protégeant certaines zones particulièrement vertes au sein de la ville.

LA VILLE DE LAGNY VOUS OFFRE UN ARBRE

En effet, en termes d'amélioration de la qualité de vie des Latignaciens, il y a un point très important : la préservation des espaces naturels. Il peut s'agir de zones plus ou moins vastes, mais aussi d'un alignement d'arbres ou d'un arbre remarquable à un endroit bien identifié.

Avec le soutien de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, les bords de Marne ont été renaturés avec notamment la création du parc nature qui est magnifique, très fréquenté et qui représente un véritable poumon vert au sein de la commune.

La ville associe également ses habitants dans cette optique de verdissement avec l'opération « Lagny vous offre un arbre » grâce à laquelle 256 nouveaux arbres seront plantés. De son côté, la municipalité continuera à planter de nouvelles espèces spécifiquement adaptées à notre climat et environnement local.



DES TRAVAUX ESSENTIELS

Tous ces projets urbanistiques engendrent des travaux et donc des désagréments ponctuels à certains endroits de la ville. Dans le cadre de la rénovation et de l'embellissement du centre-ville par exemple, les travaux ont débuté par la rue Vacheresse et se poursuivront place du Marché au Blé. Le planning des travaux est échelonné au maximum sur ces projets afin de pouvoir prendre en considération les commerçants et leurs périodes d'activité. Des travaux sur les voies de circulation sont également en cours pour la mise en place du réseau de chaleur urbain qui aura pour objectif, à terme, de chauffer naturellement des équipements publics et des habitations, dans un premier temps, uniquement collectives.







NACERA BRATUN
Adjointe au maire en charge de l'urbanisme et du foncier

Pourquoi les ajustements du PLU sont-ils nécessaires ?

« Le plan local d'urbanisme de Lagny est un document qui est amené à vivre avec les projets de la municipalité qui peuvent être structurants pour les Latignaciens sur des sujets sociaux, sportifs ou encore concernant le logement. Les nouveaux ajustements du PLU intègre justement de nouveaux projets. En termes d'actualités, nous avons les panneaux photovoltaïques au sujet desquels nous avons eu des échanges avec nos administrés. Jusqu'à présent, une règle prévoyait pour des raisons esthétiques et historiques que ces panneaux devaient être intégrés dans les toitures. Cependant, d'un point de vue technique et par retour d'expérience, il nous a paru essentiel de revenir sur cette règle. Nous avons donc modifié cette partie de notre PLU pour pouvoir accompagner cette transition énergétique qui est animée par chacun d'entre nous.

Nous avons également mené une réflexion sur un sujet de maîtrise et de rénovation structurelle du quartier Foch, qui est un quartier d'entrée du cœur de ville, très visible et très utilisé par tous. Afin de maîtriser l'ensemble, un périmètre d'études a été précisé dans le PLU, ce qui permettra ensuite de procéder au déploiement de ce projet. »

Voir l'entretien complet en vidéo sur la chaine YouTube de la ville

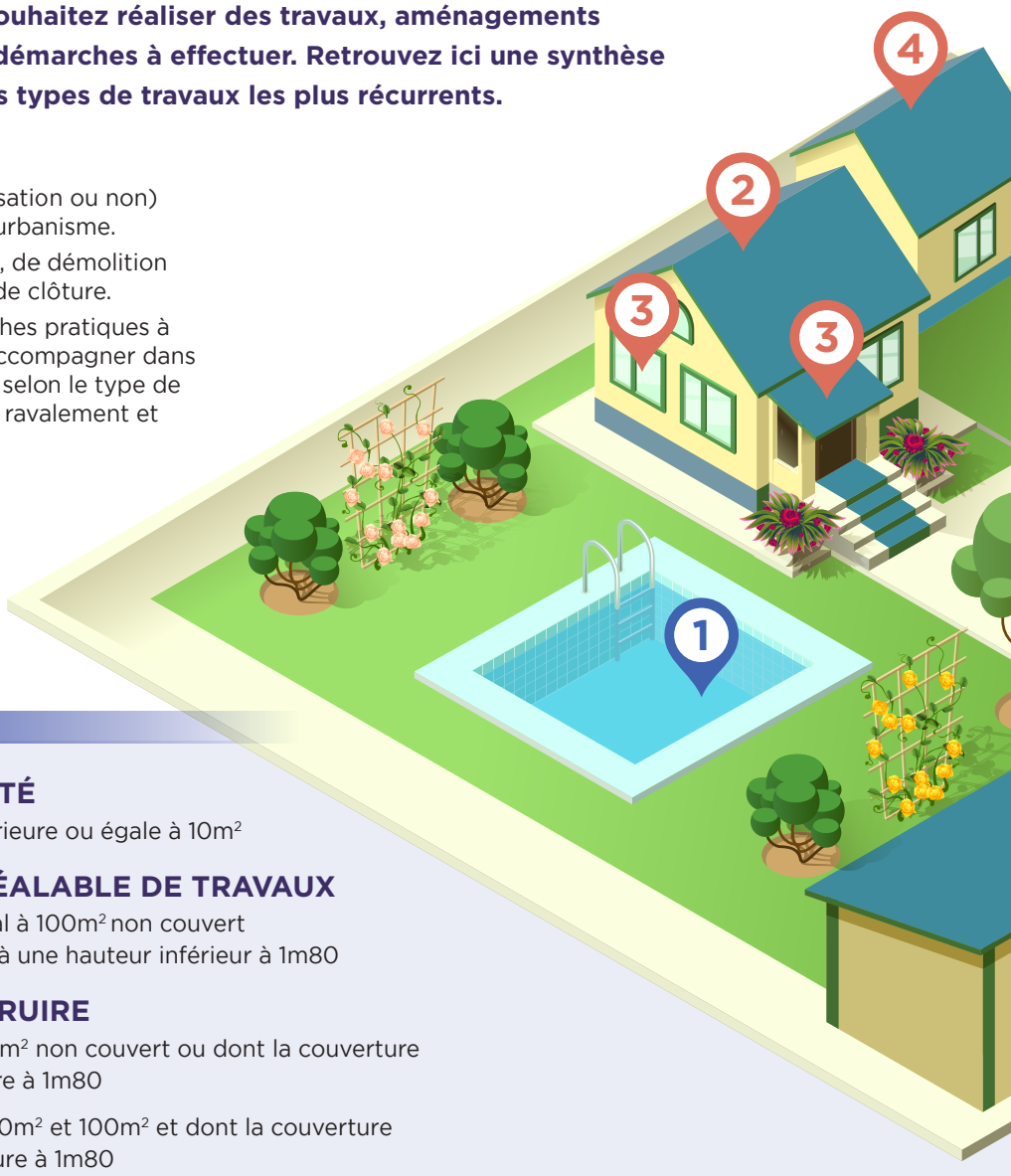
LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Certains travaux sont dispensés et/ou soumis à une autorisation d'urbanisme. En tant que Latignacien, si vous souhaitez réaliser des travaux, aménagements ou constructions, vous aurez des démarches à effectuer. Retrouvez ici une synthèse non exhaustive, mais reprenant les types de travaux les plus récurrents.

L'ensemble des travaux (soumis à autorisation ou non) doit respecter les règles du plan local d'urbanisme.

Ainsi en est-il des travaux de ravalement, de démolition ainsi que modification et/ou édification de clôture.

Le service urbanisme travaille sur des fiches pratiques à destination des administrés afin de les accompagner dans la constitution des dossiers d'urbanisme selon le type de travaux à réaliser (abri de jardin, clôture, ravalement et modification d'aspect extérieur, etc.).



1 PISCINE

AUCUNE FORMALITÉ

➔ Surface de bassin inférieure ou égale à 10m²

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

➔ Bassin inférieur ou égal à 100m² non couvert ou dont la couverture à une hauteur inférieur à 1m80

PERMIS DE CONSTRUIRE

➔ Bassin supérieur à 100m² non couvert ou dont la couverture a une hauteur inférieure à 1m80

➔ Bassin compris entre 10m² et 100m² et dont la couverture a une hauteur supérieure à 1m80

CONSTRUCTION

2 AUCUNE FORMALITÉ

➔ Hauteur inférieure à 12m et emprise au sol ou surface de plancher inférieure ou égale à 5m²

3 DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

➔ Construction nouvelle hauteur inférieure ou égale à 12m et emprise au sol ou surface de plancher inférieur à 20m² (par exemple les abris de jardins)

➔ Extension hauteur inférieure ou égale à 12m et emprise au sol ou surface de plancher inférieur à 40m²

➔ Travaux modifiant l'aspect extérieur (modification des fenêtres, installation/ modification de volets, installation d'un conduit de cheminée, pose de panneaux photovoltaïques)

4 PERMIS DE CONSTRUIRE

➔ Construction nouvelle dont surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20m².

➔ Extension supérieure à 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol



5 SERRE

AUCUNE FORMALITÉ

➔ Hauteur inférieure ou égale à 1m80

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

➔ Hauteur comprise entre 1m80 et 4m et dont la surface au sol n'excède pas 2000m²

PERMIS DE CONSTRUIRE

➔ Hauteur supérieure à 4m ou comprise entre 1m80 et 4m et surface au sol supérieure à 2000m²

Depuis le 1er janvier 2022, les usagers peuvent déposer, par voie dématérialisée, leurs demandes de permis ou de déclaration préalable en ligne à tout moment via un guichet unique mis en place avec le soutien de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Le guichet unique est directement accessible depuis le site internet de la ville de Lagny.



SAISON CULTURELLE 2023 2024



Après un début de saison réussi et prometteur, nous vous donnons rendez-vous pour les spectacles de novembre et décembre.
Réchauffez-vous le cœur et le corps à l'espace Charles Vanel et laissez-vous porter par des spectacles inoubliables !

NOVEMBRE



LOU CASA, BARBARA & BREL

VEN 10 NOV — *Concert-spectacle* — 20H30



LE VOYAGE DE MOLIÈRE

VEN 17 NOV — *Comédie* — 20H30



TITANIC : LA FOLLE TRAVERSÉE

SAM 2 DÉC — *Comédie burlesque et musicale* — 20H30

DÉCEMBRE



DRUM BROTHERS

VEN 8 DÉC — *Humour musical* — 20H30



STEPS ON STRINGS

VEN 15 DÉC — *Danse* — 20H30



QUI VEUT LA PEAU DU MAGICIEN ?

DIM 17 DÉC — *Comédie magique et familiale* — 17H

INFOS BILLETTERIE

PAR TÉLÉPHONE :
01 64 12 47 50
les mercredis et les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

SUR LE SITE INTERNET DE LAGNY ou sur L'APPLICATION MOBILE Ville de Lagny rubrique Agenda. Simple et rapide, réservez, payez en ligne et retirez vos billets

AU GUICHET :
- En semaine : les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, à l'espace Charles Vanel
- Les jours de spectacle : à partir de 19h30 (ou 16h le dimanche)
- Le week-end et en semaine : à l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire 2, rue du Chemin de Fer

Retrouvez toute la programmation sur www.lagny-sur-marne.fr
Espace Charles Vanel

LES Féeries DU 2 AU 31 DÉCEMBRE de Noël 2023

Vous les attendez avec impatience... elles arrivent ! L'un des événements phares de Lagny revient pour le plus grand plaisir des petits et grands. Du 2 au 31 décembre, découvrez un univers grandiose autour de la magie de Noël avec plusieurs temps forts au rendez-vous !

Pendant tout le mois de décembre, retrouvez des activités féeriques en cœur de ville et en bord de Marne qui vous enchanteront et vous mettront des étoiles plein les yeux.

DU SAMEDI 2
AU DIMANCHE 31 DÉCEMBRE
LA GRANDE ROUE

Installée sur le quai de la Gourdine, une grande roue de 25 mètres composée de plusieurs nacelles vous fera prendre de la hauteur pour profiter d'une merveilleuse vue sur la Marne.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE
LA GRANDE PARADE DE NOËL

Pour la deuxième année consécutive, 10 chars 100% électriques et écologiques défileront dans les rues de Lagny ! Avec un départ à 17h depuis la rue Vacheresse pour une arrivée en bord de Marne, 160 danseurs et figurants vous feront passer un moment magique dans une ambiance festive et musicale.

DU SAMEDI 9
AU DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
LE MARCHÉ DE NOËL DE MARNE ET GONDOIRE

Dans un climat enchanteur et à l'image des plus beaux marchés de Noël alsaciens, une quarantaine de chalets seront installés sur le parking des bords de Marne, le quai de la Gourdine et le quai Saint-Père pour vous faire profiter de gourmandises artisanales. L'occasion idéale également pour effectuer vos dernières emplettes de Noël...

DU SAMEDI 9
AU DIMANCHE 31 DÉCEMBRE
LE SQUARE ENCHANTÉ

Sur le square Paul Tessier, une multitude de décorations installées dans une atmosphère féerique feront briller vos pupilles !



Marché De Noël de Marne et Gondoire



L'Alsace s'installe en bord de Marne



Véritable temps fort depuis de nombreuses années maintenant et dont le succès n'est plus à prouver, le marché de Noël de Lagny-sur-Marne prend cette année un nouveau tournant. Habituellement sur 3 jours, cette parenthèse magique s'étendra sur 9 jours pour cette édition... On vous explique tout !

Suite au succès du marché partagé entre Thorigny et Lagny l'an dernier, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a décidé d'instaurer cette année un marché intercommunal qui se déroulera sur **9 jours, du 9 au 17 décembre 2023.**

Découvrez ce tout nouveau projet porté par l'office de tourisme avec l'ambition de devenir d'ici quelques années, le plus grand marché de l'Est parisien !

L'inauguration aura lieu le samedi 9 décembre au soir avec au programme : un magnifique feu d'artifice, une grande roue de 25 mètres de hauteur, composée de 18 nacelles et qui sera installée sur le quai de la Gourdine, des spectacles de rue, de magnifiques décorations à l'image des marchés alsaciens les plus connus, des balades en calèche mais surtout une quarantaine de chalets en bois qui seront mis en place en bord de Marne pour accueillir des artisans d'art et de produits locaux. En somme : des animations en continu afin de dynamiser le marché sur toute sa durée avec une population importante regroupant plusieurs grandes villes. Soyez moteurs et venez participer à cette merveilleuse aventure, qui vous mettra du baume au cœur en cette période de fêtes !



DU SAMEDI 9 AU DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
OUVERT TOUS LES JOURS DE 11H À 20H,
VENDREDIS ET SAMEDIS JUSQU'À 21H.
FERMÉ LE LUNDI.

Office de Tourisme & MARNE GONDOIRE





RENCONTRE AVEC

ANNE GODIN,

DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME DE MARNE ET GONDOIRE

Interview complète sur

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer vos fonctions ?

Anne Godin : L'Office de Tourisme de Marne et Gondoire est un établissement public qui, par délégation de la communauté d'agglomération, assure l'accueil et l'information des visiteurs et des touristes, la promotion du territoire et de ses atouts ainsi que la coordination de tous les professionnels du tourisme sur ce même territoire (prestataires, partenaires locaux). Je dirige la structure avec 14 collaborateurs dont 8 sont à Lagny pour toute cette partie touristique, mais nous gérons également le Moulin Russon à Bussy-Saint-Georges et la Maison de la Nature à Ferrières-en-Brie avec 7 autres collaborateurs.

C'est la première fois que Marne et Gondoire Tourisme propose un marché de Noël de cette envergure, pourquoi l'avoir mis en place et quel est l'objectif ?

AG : C'est la deuxième fois que l'office de tourisme intervient, mais vous avez raison, le projet cette année est beaucoup plus ambitieux. Noël, c'est une période magique, décembre est un mois de partage, de festivités, durant lequel on aime se régaler et dénicher des cadeaux originaux, tout cela se retrouve au cœur de ces fameux marchés de Noël. À Lagny, l'objectif est de faire rayonner les bords de Marne avec un événement qui soit attractif tant pour les visiteurs que pour les habitants et pour les commerçants bien évidemment.

Pour contribuer à cette magie de Noël et pour offrir aux visiteurs une expérience qui soit festive et conviviale, nous proposons cette année plus de quarante chalets qui vont être répartis entre Lagny et Thorigny avec des commerçants choisis, sélectionnés, parce qu'ils sont en circuit court et parce que ce sont des locaux. L'idée n'est pas du tout d'avoir des produits en plastique venus de l'autre bout de la planète, mais vraiment de faire valoir tout ce qui est la force de notre territoire et son originalité. Cette année, nous aurons aussi une région invitée qui est l'Alsace : il y aura une dizaine de chalets avec des produits typiques parce qu'il faut avouer que les Alsaciens sont renommés pour leurs marchés de Noël et on aura pour finir, des offices de tourisme de cette région qui seront également présents.

Comment vous organisez-vous autour d'un événement comme celui-ci ?

AG : Nous travaillons vraiment en étroite collaboration avec le service événementiel de la ville de Lagny et celui de Thorigny. Cela demande une grande implication de tous les services : services techniques, police municipale, services de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour faire de ce projet un événement vraiment fort sur les bords de Marne. D'autant que l'ensemble des communes de Marne et Gondoire sont invitées à s'impliquer dans ce marché. Il y aura par exemple les communes de Collégien, Chanteloup ou encore Dampmart qui auront un chalet sur les bords de Marne. Voilà autant d'occasions de réunir l'ensemble du territoire de Marne et Gondoire.

Pourquoi les marchés de Noël sont-ils devenus de véritables destinations touristiques ?

AG : Les marchés de Noël invitent à la flânerie. On déambule dans les allées, on prend un verre de vin chaud… C'est un moment festif, un moment dont les visiteurs se souviennent. Cela peut être considéré comme une excursion touristique, c'est l'occasion aussi de découvrir la ville, de découvrir le patrimoine et donc de rester plus longtemps. Alors, l'office de tourisme va bien sûr communiquer sur l'ensemble de cet événement, mais aussi sur tout ce qu'il y a à faire aux alentours pour créer une dynamique autour de ce marché de Noël.

Selon vous, quelles retombées aura ce marché de noël ?

AG : Les retombées d'un marché de Noël sont multiples. Elles sont avérées pour les commerçants qui y participent. Elles le sont aussi pour les autres commerçants de la ville qui vont attirer ainsi de nouveaux clients, on l'espère tout au moins. Il y a également des retombées pour les habitants qui auront un événement juste à côté de chez eux, ainsi que pour la ville et le territoire car cela va participer à la dynamique locale dans une période, où la fréquentation touristique est toujours un peu plus creuse. L'an prochain, nous espérons que les touristes prendront ce prétexte pour passer une nuit en Marne et Gondoire, une nuit supplémentaire et là, on aura gagné notre pari.



LA MAGIE DE NOËL À HASLACH

Les fêtes de fin d'année approchent… Et si la ville de Lagny prépare minutieusement ses traditionnelles féeries de Noël, sa parade et son marché, sachez que sa ville jumelle, Haslash, en fait tout autant !
Zoom sur le « Weihnachtsmarkt », le marché de Noël caritatif qui existe depuis presque 50 ans chez nos voisins allemands.

Philippe Saar, bourgmestre d'Haslach (maire en Allemagne) et Bruno Prinzbach, son premier adjoint et président du conseil paroissial, épaulés par leurs équipes, sont les principaux responsables de ce marché de Noël. Chaque année, de nombreux visiteurs affluent dans une atmosphère magique appréciée de tous. Généralement près de 50 000 euros sont récoltés sur l'ensemble des stands et reversés au profit des institutions sociales de la ville.
En plus des préparatifs, dont certains durent des semaines, une trentaine de personnes commencent à installer les étals du marché dès 6 heures du matin, bien avant le début officiel du marché.



Arrivent en premier les « chasseurs de bonnes affaires » qui viennent pour le marché aux puces, suivis de près par les acheteurs d'arbres de Noël, de branches de sapin, de couronnes de l'Avent ou de gui. À savoir qu'en cette période, les biscuits de Noël, les chaussettes et les arrangements floraux proposés ont énormément de succès ! Une tombola permet aussi de gagner plusieurs lots.

En 2019, la recette a permis au service de soins du centre social d'acquérir une nouvelle voiture électrique et d'installer une borne de recharge en même temps pour le Club 82, association proposant des activités de loisirs à tous les publics.

Si vous êtes de passage à Haslach durant la période de Noël et que vous cherchez à faire des emplettes, un large choix s'offre à vous : artisanat, livres, jouets, couronnes de l'Avent etc., tout est fabriqué par les familles ! Les flâneurs pourront quant à eux profiter de l'ambiance féerique tout en choisissant parmi une variété de friandises, goûter de délicieuses boissons chaudes au café ou encore trouver plus de 100 gâteaux et tartes « faits maison ».





De nombreuses activités sont également proposées aux enfants, couronnées par la visite de Saint-Nicolas, sans oublier la musique qui est assurée par le groupe de jeunes de l'école de musique d'Haslach et des villages alentours.
Cette année, le marché de Noël d'Haslach Im Kinzigtal vous attend **le samedi 2 décembre 2023.**

En 2022, cette animation festive et caritative a permis de récolter 28 000 euros pour le service social de Caritas ainsi que 19 000 euros pour agir en faveur des plus démunis, face à la hausse des coûts de l'énergie (chauffage et électricité).

Photos : ©Reinhold HEPPNER



LABELLISÉE

20 TERRE DE JEUX 24

LA VILLE CONTINUE DE FAIRE LA PART BELLE AU SPORT



La place du Marché au Blé a accueilli un champion de France de boxe ! Le samedi 23 septembre dernier sur la place du Marché au blé, Khalil El Hadri, champion de France de boxe, est venu à la rencontre des Latignaciens pour une séance de dédicace avant son départ pour le championnat d'Europe. Il a pu démontrer tout son talent lors d'une démonstration en compagnie de Box'in Lagny, Kung fu Lagny et Lagny Kick Boxing. Les enfants et les adultes ont ainsi pu s'initier et, pourquoi pas, se découvrir une nouvelle vocation.



Septembre et octobre ont également été rythmés par la Coupe du Monde de rugby. Vous étiez plus de 2000 supportrices et supporters à l'espace Charles Vanel à avoir donné de la voix pour encourager les bleus et ainsi aider le XV de France à se qualifier.

Pour conclure septembre en baskets, 480 enfants et leurs parents ont rassemblé leurs forces pour venir à bout du cross famille le samedi 30 septembre dernier.

DIS LAGNY... QUEL EST LE PLUS VIEUX MARCHÉ DE NOËL ?





ET SI JE TE RACONTAIS

C'est en Europe que naît le marché de Noël et plus précisément dans les pays germaniques, en Allemagne ou encore en Autriche.

À l'origine, au Moyen Âge, il est appelé « le marché de la Saint-Nicolas » en hommage à l'évêque saint Nicolas de Myre, le patron des enfants. Un peu comme le père Noël, il offre des cadeaux mais le 6 décembre.

Cette tradition commerçante naît en 1294 à Vienne, en Autriche. Depuis sept siècles, tous les ans, cette grande ville s'illumine avec ses nombreux marchés qui aujourd'hui se déroulent de mi-novembre à Noël.

En France, Strasbourg détiendrait le plus vieux marché de Noël. D'abord « marché de la Saint-Nicolas », en 1570 il prend le nom de « Christkindelsmärik ». À l'époque, les marchands y vendent des tissus, des bougies, des fruits, des jouets, des sucreries et bien d'autres marchandises plus courantes. À ce jour, le marché de Strasbourg fait partie des plus célèbres et des plus visités.

Aujourd'hui, de nombreuses villes françaises organisent des marchés de Noël avec leurs spécialités culinaires et leurs gourmandises plus traditionnelles comme les marrons chauds, le pain d'épices, le chocolat chaud, les sucres d'orge, les biscuits de Noël... de quoi te régaler !

Cette année, la magie inondera nos bords de Marne. Du 9 au 17 décembre, un grand marché de Noël intercommunal (organisé par plusieurs communes) s'y installera avec des animations féériques. Je t'y attends avec impatience !



RECETTE DES BISCUITS DE NOËL À LA CANNELLE

PAR LA PÂTISSIÈRE OLIVIA DE CERISE ET BERGAMOTE À DAMPMART

Préchauffer le four à 160°.
Temps de cuisson : environ 15 min.

Penser à sortir le beurre un peu en avance pour qu'il soit bien mou.

- Mélanger à la spatule ou au batteur 65 g de beurre ramolli et 65 g de sucre.
- Ajouter 1 jaune d'œuf, 125 g de farine et une bonne pincée de cannelle en poudre.
- Bien mélanger le tout.
- Sur un plan de travail fariné, étaler la pâte sur 1/2 cm environ d'épaisseur.
- Découper les biscuits à l'aide d'un emporte-pièce.
- Les déposer sur la plaque du four recouverte de papier de cuisson et mettre à cuire.
- Les retirer du four et les laisser refroidir.

Et maintenant...le glaçage pour les décorer !

- Mélanger 40 g de sucre glace et 15 g de jus de citron jusqu'à obtenir une consistance épaisse.
- Verser le mélange dans une poche à douille ou utiliser une petite cuillère, puis décorer les biscuits.
- Laisser sécher le glaçage.

Les conserver dans une boite hermétique ou... les déguster !



Retour sur l'une des plus terribles catastrophes ferroviaires françaises qui s'est déroulée il y a 90 ans en gare de Lagny/Thorigny, causant la mort de 214 personnes et 300 blessés.

LA CATASTROPHE FERROVIAIRE DU 23 DÉCEMBRE 1933



Quelques heures avant la veillée de Noël, le 23 décembre 1933, c'est l'effervescence sur les quais de la gare de l'Est à Paris. Des trains supplémentaires ont été annoncés pour faire face à l'affluence. Travailleurs, écoliers, permissionnaires, parents... ils sont nombreux à rentrer chez eux, heureux de passer les fêtes en famille.

Les conditions climatiques sont mauvaises. Le brouillard est dense. Le gel rend difficiles certaines manœuvres. Les retards s'accumulent.

À 17h49, le train express n°55 Paris-Nancy est toujours à quai. Les passagers patientent, installés dans les wagons de bois. À 19h22, le train quitte enfin la gare. Neuf minutes plus tard, le rapide n°25 Paris-Strasbourg, également retardé, emprunte les mêmes rails.

À la hauteur de Pomponne, un omnibus circulant dans le même sens est en cours de garage. Le train Paris-Nancy s'arrête le temps des manœuvres. Il est 20h10. « *C'est à cet instant précis où notre convoi se remettait en marche que le rapide n°25 est venu se précipiter contre nous. Le choc fut terrible. Notre machine, le fourgon de tête et le premier wagon, qui était un wagon de troisième, furent lancés à une distance de 150 mètres, tandis que les autres voitures furent broyées par le train tamponneur. (...) Des cris s'élevaient de toutes parts. Un spectacle d'horreur enchevêtrait les deux voies.* »[1] M. Lejeune, chef du train n°55 se rend au poste le plus proche pour avertir Paris et demander des secours.

Les sauveteurs travaillent sans relâche dans le froid glacial et le brouillard pour sauver les survivants et récupérer les corps, se chauffant quelques instants aux feux allumés à proximité de l'accident. Une file interminable de voitures amène des curieux mais aussi des familles inquiètes pour leurs proches.

Parmi les morts, on dénombre celles de M. Schleiter, député maire de Verdun, M. Rollin, député de la Haute-Marne, M. Morel, ancien sous-secrétaire d'État et maire de Vesoul. Certaines victimes restent difficilement identifiables. Deux cents blessés sont évacués sur Paris. Une centaine est soignée à l'Hôpital Saint-Jean à Lagny, à la clinique de Thorigny ou chez des particuliers.

Tandis que le terrible récit est chanté dans les rues de Paris, une enquête est menée. Le mécanicien M. Daubigny et le chauffeur M. Charpentier sont disculpés. Des questions se posent sur la signalisation des voies, la solidité des voitures, la rapidité des secours.

En 1936, le code Verlant[2] deviendra systématique sur les voies ferroviaires.

Quant aux wagons en bois, ils furent définitivement supprimés vers la fin des années 50.

[1] Interview de Louis Lejeune. Journal l'Est Républicain du 25 décembre 1933.

[2] Système de signalisation lumineuse ferroviaire inventé par Eugène Verlant. Principales caractéristiques : le vert pour indiquer la voie libre, le jaune pour annoncer un arrêt ou ralentissement et le rouge pour marquer l'arrêt.

Valérie Piller pour l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire.



LIVRAISON IMMÉDIATE







À DEUX PAS DES BORDS DE MARNE

Une résidence intime de 11 logements seulement

Située au cœur d'un quartier pavillonnaire, à proximité des écoles et des commerces, la résidence Le Phoenix offre une adresse résidentielle privilégiée à quelques pas des bords de Marne.

Le Phoenix

- Jardins privatifs
- Terrasses & balcons
- Parking sécurisé
- Digicode et Vigik
- Cuisine équipée
- Chauffage gaz
- Ascenceur
- Volets roulants électriques

Renseignements

www.homeria.fr
N° VERT 0 800 003 077
contact@homeria.fr

homeria

Le Phoenix
13-15 rue Girard
77400 Lagny-sur-Marne

AIMER ET PROMOUVOIR VOTRE VILLE EN UN CLIC ? C'EST POSSIBLE !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et n'hésitez pas à partager vos questions, publications ou photos avec le #lagnysurmarne

X **2 031 abonnés**

Pour suivre l'actualité latignacienne en temps réel

@VilledeLagny



Facebook **8,8 k abonnés**

Pour ne rien manquer des animations et événements à Lagny-sur-Marne et pour interagir avec nous

@lagny-sur-marne



Instagram **3 376 abonnés**

Pour capturer la beauté de Lagny-sur-Marne

@lagnysurmarne

La sélection du mois



Photo réalisée par @blacksheep.prod



Photo réalisée par @eric_lagny

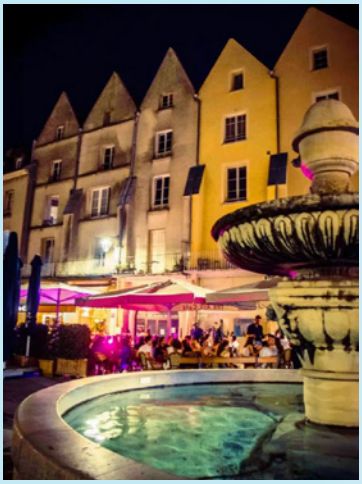


Photo réalisée par @frederique.poisson

PUBLICITÉ

Notre agence

stéphane plaza immobilier

recrute



On vous ♥ parce que vous avez plusieurs vies

Vos précédents métiers feront
de vous un collaborateur unique.
Comme on les aime.

Renseignez-vous ici

Ou retrouvez nos offres sur
recrutement.stephaneplazaimmobilier.com

Crédits photos : Sébastien Girod / iStock

stéphaneplaza immobilier

Stéphane Plaza Immobilier
CHAMPS-SUR-MARNE, GOURNAY SUR MARNE, NOISIEL
C.C. CARREFOUR - av des Pyramides 77420 Champs-sur-Marne
01 64 26 27 71
champssurmarne@stephaneplazaimmobilier.com
stephaneplazaimmobilier.com

Stéphane Plaza Immobilier Lagny
77400 LAGNY SUR MARNE, 128 Rue Saint Denis,
01 82 35 05 00
lagnysurmarne@stephaneplazaimmobilier.com
stephaneplazaimmobilier.com

StephanePlaza_Lagny · StephanePlaza_Champs_Gournay · stephaneplaza_champs_gournay

*Estimation gratuite : aucune contrepartie financière ne vous sera demandée.
Estimation de la valeur du bien à la vente : voir détails en agence. SAS AMB INVEST - RCS MEAUX 878 919 273 - CPI N° 7701 2020 000 044 202 - CCI SEINE ET MARNE
GARANTIE FINANCIÈRE 120 000 € - GALIAN-PARIS 75008. Transactions sur immeubles et fonds de commerces.
Commerçant indépendant, membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier. Crédit Photo Seb Girod - Ne pas jeter sur la voie publique.



OPTIQUE DE LA MARNE

Opticienne diplômée depuis plus de 20 ans, Sophie vous propose de découvrir ses nouvelles collections optiques et solaires pour femmes, hommes et enfants.
Opticienne de proximité, Sophie est à votre écoute pour vous donner des conseils personnalisés et adaptés à vos besoins, avant de réaliser ensuite votre équipement dans son atelier.
Vous retrouverez également toutes les marques de lentilles et leurs produits d'entretien.
Bienvenue chez Optique de la Marne !

14, rue du Chemin de Fer
Du mardi au vendredi de 9h30 à 13h
et de 14h30 à 19h
Le samedi de 10h à 18h sans interruption
01 60 06 10 32
contact@optiquedelamarne.fr
www.optiquedelamarne.fr
@optiquedelamarne



REPLAYCE

Replayce, votre nouveau spécialiste en réparation de smartphones et tablettes, ouvre ses portes dans le centre de Lagny-sur-Marne. Ne remplacez plus, réparez ! Qu'il s'agisse d'une panne, casse ou usure, Replayce est là pour vous. En plus de réparations expertes, découvrez également une large gamme d'accessoires et protections sur-mesure. La boutique offre aussi un service de reprise et de vente de téléphones reconditionnés, tout cela directement en atelier.

118, rue Saint-Denis
Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h
et de 14h30 à 19h
Le samedi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
01 64 30 46 24
contact@replaycelagny.com
@replaycelagny



BAIN SAUVAGE

L'institut Bain Sauvage est un véritable cocon de bien-être et relaxation afin de vous offrir une expérience unique. Plongez dans un bain chaud de pétales de fleurs suivi d'un massage réconfortant rempli d'énergie positive. Un endroit où vous vous sentirez en sécurité et en toute confiance pour vous recentrer sur vous-même. Peu importe votre morphologie ou vos complexes, chaque massage est adapté à vos besoins !

23, rue Gambetta
Lundi, mardi et jeudi de 10h à 18h
Les vendredis et samedis de 10h à 19h
09 55 66 15 85
bainsauvage77@gmail.com
www.planity.com/
bain-sauvage-77400-lagny-sur-marne
@bainsauvage



A votre écoute.. solutions auditives devient GRANDAUDITION

Mais rassurez-vous !

Nos **équipes bienveillantes** et **expertes habituelles** restent toujours à votre entière disposition, pour vous **guider et répondre à tous vos besoins** dans l'utilisation de vos aides auditives.

À bientôt dans nos centres !

Nogent-sur-Marne 01 41 95 23 74

Sceaux 01 40 83 02 88

Pontault-Combault 01 60 02 10 98

Chennevières-sur-Marne 01 45 90 22 80

Lagny-sur-Marne 01 64 30 02 38

RCS GrandAudition 504 330 572 grandaudition.com

Les Menus Services — LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE



- Portage de repas
- Téléassistance
- Ménage By LMS
- Livraison de courses
- Petits travaux de bricolage
- Jardinage
- Assistance administrative
- Coordination des métiers de services à la personne

VOTRE AGENCE POUR LAGNY-SUR-MARNE

01 75 73 42 38

Régimes spécifiques possibles : sans sel, diabétiques, mixés



Livré par camion frigorifique !

SI services à la personne

www.les-menus-services.com

Ateliers de conversation en anglais



Vous souhaitez entretenir votre anglais dans une ambiance décontractée, venez pour 1h30 de discussion joyeuse et animée en anglais !

Mercredi 20h30 / Jeudi 14h

1 séance 18 € **Carte de 10 séances 150 €**
(135 € si vous êtes déjà inscrits à d'autres cours)

www.jacknjill.fr
hello@jacknjill.fr
YouTube

06 16 54 13 00
Jack n' Jill
42 rue Gambetta, Lagny/Marne

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, les articles reproduits dans cette rubrique ont été écrits sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ces textes ne sont en aucun cas cautionnés par la rédaction du bulletin d'informations municipales qui n'a pas à sa charge la vérification des informations diffusées ni même leur orthographe. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'Écologie et les projets

À Lagny, nous avons à cœur le bien-être des habitants. Les récents ajustements du plan local d'urbanisme (PLU) témoignent de notre engagement envers toute la population, avec notamment la création d'une résidence services séniors en totale adéquation les besoins de ses occupants et de son environnement. Ils permettent également la création d'une toute nouvelle école d'infirmières, ainsi que la rénovation du quartier Foch lequel est directement connecté au conservatoire.

Alors que certains tentent d'opposer les projets énoncés ci-dessus et l'écologie, la majorité municipale agit pour que ces deux aspects soient indissociables et puissent coexister harmonieusement au bénéfice des habitants. En favorisant les aménagements conformes aux toutes nouvelles normes environnementales, nous investissons dans un avenir plus durable pour notre commune.

De plus, l'accessibilité est au cœur de notre démarche. Grâce aux ajustements du PLU, tous les nouveaux aménagements respectent les normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ainsi, notre engagement envers l'inclusivité se traduit concrètement dans l'amélioration de la qualité de vie de tous.

À Lagny, nous souhaitons une écologie synonyme de progrès, d'accessibilité et de services adaptés aux besoins de chacun. Notre commune avance vers un avenir meilleur, où le respect de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie de nos habitants sont intimement liés.

Lagny Poursuivons Ensemble
lagnypoursuivonsensemble@gmail.com

TRIBUNES DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Histoire et handicap, est-ce si incompatible ?

Trottoirs, accès aux commerces du centre ou de la périphérie, passages piétons, obstacles en voirie, accueil dans les lieux publics, sensibilisation, de nombreux sujets nous démontrent que le travail à faire à Lagny reste énorme pour une véritable inclusion.

Des témoignages révélateurs nous le démontrent, par exemple notamment dernièrement pour l'accès à la piscine intercommunale de Lagny, l'intercommunalité autant que les délégataires choisis tels que l'UCPA pour le centre aquatique doivent réaliser des changements radicaux autant dans leur processus d'accueil (formation…) que dans leurs structures.

Côté centre historique, la sensibilisation et les adaptations matérielles doivent se faire plus présentes. Exemple: nous souhaiterions que des rampes d'accès amovibles soient au minimum subventionnées par les pouvoirs publics pour l'accès aux commerces de proximité.

Nos passages piétons sont parfois dangereux pour les personnes « valides » et mériteraient des adaptations, comme il en existe dans de nombreuses villes françaises, pour ne pas représenter un danger d'autant plus grand pour les personnes ayant un handicap.

Cette situation n'est pas récente et tout ne peut pas être fait et financé en même temps, mais aujourd'hui la réalité locale est en décalage avec l'évolution de la société pour l'inclusion et nécessite des investissements urgents.

Vos élus issus de la liste Objectif Lagny :
Romain Helfer
Marc Fontaine

Modification n°1 du PLU : peut mieux faire !

Lors du dernier Conseil Municipal, la première modification du Plan Local d'Urbanisme a été débattue. Celui-ci contient des points positifs : la future résidence séniors tant attendue, un périmètre d'étude concernant l'entrée de ville du secteur Foch, la protection renforcée de certains arbres et un nouveau parc.

Les réflexions concernant l'évolution des secteurs Foch et de Lattre de Tassigny doivent impérativement impliquer en amont les habitantes et habitants des quartiers qui se montrent volontaires. Notons que la plupart des améliorations proposées n'apparaissaient pas avant que la Mission Régionale d'Autorité Environnementale ne fasse ses propositions suite à son enquête sur le terrain.

Nous avons voté contre cette modification n° 1 du PLU en toute cohérence puisque nous ne nous y retrouvons toujours pas. Des arbres continuent à être arrachés sous couvert d'être replantés ailleurs. Ceux présents devant l'usine Frankel sont menacés par un projet de construction. La densification est accentuée dans ce projet, notamment à Saint-Jean qui manque toujours d'ingénierie sociale pour le bien-être futur des habitantes et habitants. L'ancien hôpital, central et structurant dans ce quartier, aurait pu devenir un lieu de vivre-ensemble. Ce sera un hôtel « haut-standing »…

Le projet dessiné par la majorité n'est décidément pas écologique et solidaire.

P. Roullé, S. Pichon-Nasri,
V. Faille, C. Chavanne /
lagnyecologistesolidaire@mailo.com

BIENVENUE

DREVON Jean
PINTO FERNANDES Isaac
SELLAMI Israa
CHÉREL Margot
LOUIMET Maylone
CALVEZ Adrien
MIMOUNE Mina
KALSEY WAUTHIER Nolann
BOUKADIDA Rana
LOPEZ Juliette
DIOUMASSI Hawa
CHAOUACHI Kenza
RAQUIL HELLARD Maho
RIFI Kader
MARONI Eden

PUBLICITÉ



FÉLICITATIONS

MEDDOURI Karim et DA SILVA ROSA CEREJO Amandine
ALEXIS Josias et PETIT HOMME Roseline
PORTELA Steeve et BOUTIN Emilie
PETRY Lucas et BECHANI Sarah
THÉZÉNAS Nathan et CASIMIR Rianka-Roberta
PETITCOLLIN Laurent et MARRIETTE Isabelle
HUBEAU Alexis et UWIHIRWE Angélique
MOREAU Nicolas et BIMBI Emmanuelle
CHESNEAU Estelle et DE ARNÊDO PEREIRA Fernanda
ZILE Saïd et ALI Hanyat
CIBOT Alexandre et RIMBOLD Ugolène
FERNANDES SILVA Manuel et LEAL DA COSTA Aldina

PUBLICITÉ



PHARMACIES DE GARDE 24H/24, 7J/7

Trouvez facilement la pharmacie de garde la plus proche de chez vous sur le site :

monpharmacien-idf.fr

ou sur l'appli de la ville :

pour la télécharger, rendez-vous sur votre store et tapez "Lagny" ou flashez l'un des QRcodes ci-dessous

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

3919 : le numéro de téléphone pour les femmes VICTIMES DE VIOLENCE

COLLECTE DES DÉCHETS

DÉCHETS EXTRA-MÉNAGERS

La collecte a lieu tous les 1ers et 3e jeudis de chaque mois.

Les déchets doivent être sortis à partir de 19h la veille des collectes soit le mercredi soir.
Tout dépôt en dehors de ces créneaux est passible d'amende.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La collecte a lieu les 2e et 4e mercredis de chaque mois de mars à décembre, sur l'ensemble des quartiers pavillonnaires, hors centre-ville.
Les déchets doivent être sortis à partir de 19h la veille des collectes, soit le mardi soir et jusqu'à 5h du matin le mercredi.

COLLECTE DU VERRE

La collecte a lieu les semaines paires, les jeudis sur le secteur nord les vendredis sur les secteurs sud et centre.

Plus d'informations auprès du SIETREM 0 800 770 061 / www.sietrem.fr

TAXIS

Emplacement des taxis sur la commune de Lagny

- Angle de la rue Saint-Laurent, place de l'Hôtel de Ville
- Angle rue Branly et avenue du Général Leclerc

AGENDA

Lagny vit, Lagny bouge !

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Les temps forts à ne pas manquer

20 octobre - 12 novembre
Fête foraine
En bords de Marne

2 novembre de 15h à 19h30
Collecte de sang
Salle du Totem

Du 7 au 13 novembre
Bourse puériculture et ski
Salle du Totem

9 novembre à 20h
Ciné-débat : "Les croix de bois"
Cinéma le Cinq

10 novembre à 20h30
Spectacle : Lou Casa, Barbara & Brel
Espace Charles Vanel

11 novembre à 11h15
Commémoration du 11 novembre
Monument aux morts

Le 11 novembre de 14h à 22h et le 12 novembre de 11 h à 17h
Lagny Play the game
Gymnase Guy Kappès

12 novembre à 17h
Concert musique et orgue
Abbatiale Notre-Dame-des-Ardents

14 novembre de 18h à 21h
Soirée-Débat : lutte contre le harcèlement scolaire
Cinéma Le Cinq

17 novembre à 20h30
Spectacle : Le voyage de Molière
Espace Charles Vanel

19 novembre de 10h à 17h
Foire aux jouets
Gymnase Cosec

26 novembre de 9h à 17h30
Salon des collectionneurs
Gymnase Cosec

2 décembre à 20h30
Spectacle : Titanic : la folle traversée
Espace Charles Vanel

Du 2 au 31 décembre
Féeries de Noël
Centre-ville et bords de Marne

8 décembre à 20h30
Spectacle : Drum Brothers
Espace Charles Vanel

15 décembre à 20h30
Spectacle : Steps on strings
Espace Charles Vanel

17 décembre à 17h
Spectacle : Qui veut la peau du magicien ?
Espace Charles Vanel

Les Féeries de Noël

DU 2 AU 31 DÉCEMBRE 2023



www.lagny-sur-marne.fr

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

LAGNY sur Marne